

SÉNAT

Paris le 31 mai 1884



Monsieur le Conseiller,

J'ai le plaisir de vous
transmettre sous pli la réponse
favorable du Ministre de la
guerre en ce qui concerne les
objets réunis au Champ de tir
de Jor. Je n'ai pas encore
reçu celle du Ministre des Beaux
arts, mais je ne perds pas cette
affaire de vue.

Bien, Monsieur le Conseiller,
l'assurance de tous mes sentiments,
Monsieur Cantallac et Hebrard